



Arras, le 18 mars 2020

Fermeture des Services de Publicité foncière et d'enregistrement et des Services de Publicité foncière du département

Dans le contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie COVID-19, à compter de ce jour, les Services de Publicité foncière et d'enregistrement et les Services de Publicité foncière du département seront fermés à titre exceptionnel jusqu'au vendredi 3 avril 2020.

La Chambre interdépartementale des notaires a été informée de cette mesure.

Une communication des usagers sera organisée par voie d'affichage dans les Centres des Finances publiques.

Contact presse :

Direction Départementale des Finances publiques du Pas-de-Calais

Cellule Communication - ddfip62.mission-communication@dgfip.finances.gouv.fr